



## INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES (AUTOMNE 2009)

### DIRECTION DE LA CÔTE-NORD



DÉSIRÉE-EMMANUELLE DUCHAINE, CONSULTANTE EN ARCHÉOLOGIE

Janvier 2011

INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES (AUTOMNE 2009)

DIRECTION DE LA CÔTE-NORD

(N° de permis de recherche archéologique au Québec : 09-DUCD-03)

(N° de contrat du ministère des Transports du Québec : 6203-09-AD07)

---

Rapport présenté à :

Monsieur Denis Roy  
Service de la planification et de la programmation  
Direction de la coordination, de la planification et des ressources  
Direction générale de Québec et de l'Est  
Ministère des Transports du Québec

Rapport présenté par :

Désirée-Emmanuelle Duchaine  
24, rue Sainte-Ursule, app.2  
Québec (Québec)  
G1R 4E2  
Téléphone : 418 806-4872  
Adresse de courriel : [desiree\\_duchaine@hotmail.com](mailto:desiree_duchaine@hotmail.com)

Janvier 2011

## TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES FIGURES.....	v
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	vi
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	vii
1. INTRODUCTION.....	1
1.1 Mandat.....	3
1.2 Cadre méthodologique.....	3
2. INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES.....	8
2.1 Projet n° 154-00-0403 (20-3571-0069-D), municipalité d’Aguanish, route 138, secteur de l’anse à John, correction de courbe.....	8
2.1.1 État des connaissances en archéologie.....	8
2.1.2 Résultats.....	8
2.2 Projet n° 154-00-0396, municipalité d’Aguanish, route 138, secteur de l’Île-Michon, élargissement de la route.....	16
2.2.1 État des connaissances en archéologie.....	16
2.2.2 Résultats.....	16
3. CONCLUSION.....	22
4. BIBLIOGRAPHIE.....	23
Annexe A : Catalogue des photographies.....	24

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Identification des projets routiers inventoriés dans la Direction de la Côte-Nord du ministère des Transports du Québec.....	1
Tableau 2	Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-00-0403 (20-3571-0069-D), municipalité d'Aguanish, route 138, secteur de l'anse à John, correction de courbe.....	10
Tableau 3	Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-00-0403 (20-3571-0069-D), municipalité d'Aguanish, route 138, secteur de l'anse à John, correction de courbe.....	13
Tableau 4	Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-00-0396, municipalité d'Aguanish, route 138, secteur de l'Île-Michon, élargissement de la route.....	17
Tableau 5	Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-00-0396, municipalité d'Aguanish, route 138, secteur de l'Île-Michon, élargissement de la route.....	20

## LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation générale des projets routiers inventoriés.....	2
Figure 2	Localisation du projet n° 154-00-0403 (20-3571-0069-D), municipalité d'Aguanish, route 138, secteur de l'anse à John, correction de courbe.....	11
Figure 3	Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-00-0403 (20-3571-0069-D), municipalité d'Aguanish, route 138, secteur de l'anse à John, correction de courbe.....	12
Figure 4	Localisation du projet n° 154-00-0396, municipalité d'Aguanish, route 138, secteur de l'Île-Michon, élargissement de la route.....	18
Figure 5	Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-00-0396, municipalité d'Aguanish, route 138, secteur de l'Île-Michon, élargissement de la route.....	19

## LISTE DES PHOTOGRAPHIES

### Photo page couverture

Milieu humide observé entre les km 2+800 et 3+040 du projet n° 154-00-0403 (20-3571-0069-D), municipalité d'Aganish, route 138, secteur de l'anse à John, correction de courbe, direction nord-est

Photo 1	Secteur boisé localisé au km 4+700 – Projet n° 154-00-0403 – Direction ouest.....	14
Photo 2	Sondage localisé sur une butte vers le km 3+200 – Projet n° 154-00-0403 – Direction sud.....	14
Photo 3	Tourbière à partir du km 3+720 – Projet n° 154-00-0403 – Direction est.....	15
Photo 4	Secteur 1, situé entre les km 0+000 et 0+020 – Projet n° 154-00-0396 – Direction nord-ouest.....	21
Photo 5	Sondage réalisé dans le secteur 5, entre les km 1+620 et 1+680 – Projet n° 154-00-0396 – Direction nord-ouest.....	21

## **ÉQUIPE DE RÉALISATION**

### **MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

Direction générale de Québec et de l'Est  
Direction de la coordination, de la planification et des ressources  
Service de la planification et de la programmation

Denis Roy, archéologue

Ghislain Gagnon, archéologue

### **DÉSIRÉE-EMMANUELLE DUCHAINE, CONSULTANTE EN ARCHÉOLOGIE**

Désirée-Emmanuelle Duchaine, archéologue, coordonnatrice

François Guindon, archéologue, chargé de projet

Nicolas Fortier, technicien en archéologie

Cendrine Audet, réviseure de textes

## 1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats de deux inventaires réalisés dans les emprises de projets d'aménagements routiers localisés sur le territoire de la Direction de la Côte-Nord du ministère des Transports du Québec (MTQ) (tableau 1; figure 1). Les objectifs de ces inventaires étaient de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans les emprises des projets visés et, le cas échéant, de localiser, d'évaluer et d'identifier ceux-ci. Cette approche préventive appliquée par le MTQ vise à protéger les ressources patrimoniales du Québec.

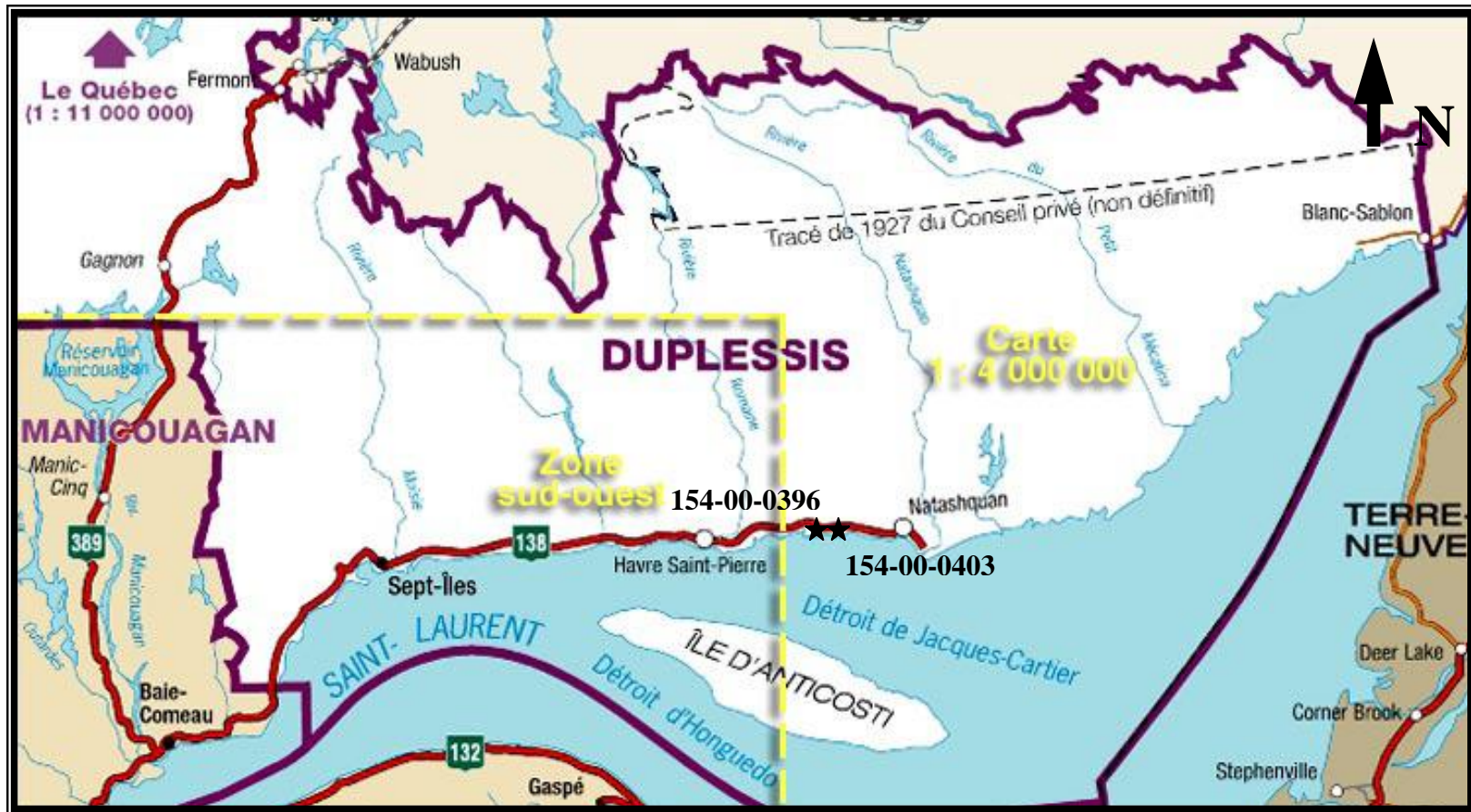
Le rapport présente une description du mandat ainsi que les méthodes et techniques utilisées. Les résultats sont ensuite présentés, accompagnés de tableaux, de figures et de photographies.

Les inventaires archéologiques ont été réalisés en quatre jours, soit du 14 au 17 octobre 2009, par une équipe composée d'un archéologue chargé de projet et d'un technicien en archéologie. Ces travaux d'inventaire s'inscrivent dans le cadre du contrat d'inventaires archéologiques n° 6203-09-AD07.

**Tableau 1** Identification des projets routiers inventoriés dans la Direction de la Côte-Nord du ministère des Transports du Québec

N° de projet	Localisation et description	Date de réalisation	Nombre de puits de sondage	Résultat
154-00-0403 (20-3571-0069-D)	Correction de courbe Municipalité d'Aganish, route 138, anse à John	14 au 17 octobre 2009	410	Négatif
154-00-0396	Élargissement de la route Municipalité d'Aganish, route 138, Île-Michon	16 octobre 2009	7	Négatif





**Figure 1** Localisation générale des projets routiers inventoriés ([http://www.quebec511.gouv.qc.ca/fr/carte\\_routiere/duplessis.htm](http://www.quebec511.gouv.qc.ca/fr/carte_routiere/duplessis.htm))

## **1.1 Mandat**

Le mandat, tel que décrit au contrat est le suivant :

- Effectuer des expertises archéologiques dans les emprises des projets de construction présélectionnés par le Ministère dans sa programmation annuelle 2009-2010, qui sont localisés dans les limites territoriales de la Direction générale de Québec et de l'Est;
- Les expertises demandées peuvent s'appliquer à l'archéologie préhistorique, à l'archéologie historique et à l'histoire;
- Les expertises peuvent comprendre un ou des mandats d'études de potentiel archéologique, d'études historiques, d'inventaires, de fouilles et de surveillance de travaux;
- Le ou les mandats ont pour objectif de documenter, de rechercher, d'identifier, de localiser, de délimiter et d'évaluer les sites archéologiques pouvant être menacés par la réalisation de travaux de construction qui sont sous la responsabilité du Ministère;
- Les inventaires, les fouilles et la surveillance de travaux en archéologie sont strictement limités aux emprises du ou des projets de construction du Ministère;
- Toute découverte de biens archéologiques mobiliers ou immobiliers doit être communiquée dans les plus brefs délais au MTQ;
- Toute fouille archéologique pouvant résulter d'un inventaire réalisé dans l'emprise d'un projet du Ministère doit être préalablement autorisée par écrit par le MTQ;
- Les projets de construction peuvent être sujet à des modifications suite à la signature du contrat et le Ministère se réserve le droit de diminuer ou d'augmenter le temps de réalisation des travaux demandés;
- Produire les rapports de recherche archéologique.

## **1.2 Cadre méthodologique**

La méthodologie employée est conforme à celle prescrite par le MTQ :

- Effectuer, préalablement à la réalisation de toute expertise archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la réalisation et à la localisation d'inventaires archéologiques, à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans l'emprise d'un projet de construction devant être inventorié;
- Effectuer, préalablement à la réalisation d'une expertise archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la période historique, tant euroquébécoise qu'amérindienne, pour fins

de compréhension d'éventuelles mises au jour de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans un rapport de recherche archéologique;

-Effectuer, préalablement à la réalisation d'une expertise archéologique, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à la compréhension de l'occupation humaine ancienne du contexte de chaque projet de construction devant être inventorié;

-Effectuer un ou des inventaires archéologiques visant à vérifier la présence ou l'absence de sites préhistoriques et historiques amérindiens ainsi qu'historiques euroquébécois;

-Les techniques d'inventaire doivent être pratiquées selon la procédure et les normes établies par le Ministère;

-Un inventaire archéologique doit comprendre l'inspection visuelle systématique et l'excavation de sondages systématiquement disposés à l'intérieur des limites de l'emprise de tout projet de construction devant être inventorié ainsi que, le cas échéant, dans les emplacements des sources de matériaux qui sont susceptibles d'être utilisées pour la réalisation du projet de construction;

-L'inspection visuelle devra être effectuée sur l'ensemble de l'emprise d'un projet de construction, préalablement à la réalisation d'éventuels sondages exploratoires. L'objectif de l'inspection visuelle est d'identifier tous les secteurs où une intervention archéologique est praticable ou non praticable;

-Les travaux d'inventaires archéologiques peuvent être réalisés par inspections visuelles, sondages manuels, sondages mécanisés ou labourage, ou toute combinaison de techniques ou selon les prescriptions du responsable de projet;

-Feraient exception aux sondages archéologiques, les affleurements rocheux de surface, les pentes excessives, les zones humides, les cours et les plans d'eau ainsi que les aires où des enlèvements de matériaux meubles ou des bouleversements divers rendent inutile ou impossible la réalisation de sondages archéologiques;

-Les puits de sondage seront distribués selon une grille d'échantillonnage élaborée en fonction de la nature du projet expertisé. Toutes les superficies propices à la pratique de sondages archéologiques doivent être l'objet de sondages systématiquement disposés, en alternance, à tous les quinze ou dix mètres, selon le contexte;

-Chaque puits de sondage archéologique devra couvrir une superficie minimale de 900 cm<sup>2</sup>;

-L'excavation de puits de sondage sera réalisée à la pelle en vérifiant minutieusement à la truelle le contenu excavé, en déstructurant le couvert végétal et organique superficiel, en atteignant le niveau de sol considéré stérile. Toutes les informations pertinentes relatives à chaque puits de sondage devront être consignées. Il en va de même pour toute autre technique appliquée aux inventaires archéologiques;

-Lorsqu'un site archéologique est découvert ou identifié au cours d'un inventaire archéologique, celui-ci doit être localisé, délimité puis qualitativement et quantitativement évalué;

-Lorsque des biens archéologiques sont mis au jour lors de sondages ou observés en surface, des sondages supplémentaires doivent être réalisés en périphérie à une distance maximale de cinq mètres les uns des autres afin de déterminer l'étendue du site archéologique et de procéder à son évaluation;

-Les sondages supplémentaires réalisés en périphérie d'un sondage positif devront être de 50 cm sur 50 cm et être excavés à la truelle;

-La profondeur maximale de chaque puits de sondage sera déterminée par l'atteinte de la couche de sol identifiée comme étant stérile en artefacts et naturelle;

-Les biens archéologiques identifiés dans les sondages pratiqués à la pelle devront être localisés par rapport à la couche de sol de référence;

-Tous les outils et fragments d'outils préhistoriques identifiés dans les sondages mesurant 50 cm sur 50 cm et qui sont excavés à la truelle, seront localisés horizontalement et verticalement par rapport à un point de référence;

-Les déchets de taille de la pierre préhistorique seront localisés par quadrant, à l'intérieur de chaque sondage et en rapport avec la stratigraphie existante ou arbitraire;

-Les biens archéologiques de la période historique seront localisés individuellement ou en lots, selon leur nombre et leur importance;

-Les traces d'aménagement seront toutes localisées individuellement et les biens archéologiques leur étant associés seront identifiés par rapport à celles-ci;

-Toutes les mesures, plans et relevés stratigraphiques et photographiques nécessaires à la compréhension des biens archéologiques seront prises;

-Tous les échantillons de sol, de charbon de bois et autre matériel organique, ou toute autre matière nécessaire à la compréhension d'éventuels sites devront être prélevés adéquatement au cours des travaux;

-Tous les sondages positifs devront être précisément localisés en fonction de l'arpentage existant ou sinon arpentés sur le terrain à partir d'un point de référence identifiable;

-Tous les sondages devront être comptabilisés; sondages archéologiques positifs et négatifs différenciés;

-L'orientation et l'emplacement des alignements de sondages seront reportés, à titre illustratif, sur un plan adéquat (plan de construction);

-Lorsque des « collectes de surface » de biens archéologiques préhistoriques doivent être effectuées, les outils et fragments d'outils devront être localisés individuellement, à la suite de l'implantation d'un quadrillage, et les éclats et déchets de taille seront prélevés par quadrant;

-Dans le cas de l'implantation d'un quadrillage ou d'alignements de sondages, un plan de référence devra être préparé et joint au rapport;

-Tous les sondages archéologiques devront être obligatoirement remblayés;

-Tout aménagement, structure ou organisation de l'espace, de nature anthropique, à l'état de vestige autre qu'archéologique, devra être l'objet d'une description détaillée, d'un relevé cartographique à l'échelle du plan de construction, d'un croquis et d'un relevé photographique;

-Des fiches environnementales devront être élaborées, complétées et remises afin de qualifier chaque secteur inventorié (hydrologie, pédologie, morpho-sédimentologie, végétation, faune, etc.);

-Chaque site archéologique identifié devra être évalué en tenant compte de son intégrité physique et une description de son contexte environnemental devra être complétée;

-Tous les relevés photographiques devront être réalisés sous forme de diapositives ou sous forme d'enregistrement électroniquement numérisé;

-Le cas échéant, le prestataire devra proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du patrimoine archéologique identifié dans l'emprise d'un projet de construction, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques éventuellement identifiés ainsi que de la menace appréhendée par la réalisation des travaux devant être effectués par le Ministère ou pour le compte de celui-ci;

-Les biens archéologiques recueillis devront être lavés, nettoyés et emballés dans des sachets de polyéthylène transparents, suivant les normes généralement appliquées;

-Les biens archéologiques organiques (os, bois, charbon de bois, graisse, etc.) devront être traités ou séchés, suivant le cas, préalablement à l'emballage;

-Tous les outils ou fragments d'outils façonnés, les éclats retouchés ou utilisés de la période préhistorique et les biens archéologiques de la période historique devront être identifiés par le code « Borden » attribué au site de provenance avec un numéro de référence sur un billet « flottant », à l'intérieur d'un sachet de polyéthylène transparent;

-Les déchets de taille de la pierre, les éclats non retouchés ou utilisés et les vestiges organiques non façonnés ou individuels seront identifiés par le code « Borden » attribué au site de provenance avec un numéro de référence sur un billet « flottant », à l'intérieur d'un sachet de polyéthylène transparent;

-Chaque sachet devra être identifié par son code « Borden », par son site d'appartenance et à l'unité de fouille qui lui a été attribuée selon le cas (puits, quadrant, niveau) par un numéro de référence « flottant », à l'intérieur du sachet de polyéthylène transparent;

-Procéder à l'identification préliminaire de la matière première, de la typologie morphologique des outils et au comptage des outils et des éclats de la période préhistorique et des artefacts de la période historique, selon leur classification;

-Les résultats cumulatifs, quantitatifs et qualitatifs devront être reportés au rapport sous forme de tableaux, en fonction des sites archéologiques et des périodes chronologiques identifiées;

-Un catalogue des informations relatives aux données de localisation des biens archéologiques prélevés devra être produit.

## **2. INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES**

### **2.1 Projet n° 154-00-0403 (20-3571-0069-D), municipalité d'Aguanish, route 138, secteur de l'anse à John, correction de courbe**

#### **2.1.1 État des connaissances en archéologie**

Selon le registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ), sept sites archéologiques sont actuellement connus dans une zone d'étude de 10 km de rayon ayant comme centre le projet de construction (tableau 2). D'autre part, sept inventaires archéologiques ont été réalisés dans les limites de cette même zone (Fitzhugh, W. 2001; Patrimoine Experts 2003f et Pinal, J.-Y., 1996a, 1998d, 2003e, 2005b et 2009g). En 2007, l'archéologue Jean-Yves Pinal a réalisé des inventaires archéologiques dans l'emprise de diverses sections de la route 138, notamment à l'extrémité ouest du projet n° 154-00-0403. D'autres inventaires ont aussi été réalisés dans l'emprise de la route 138, à environ 3 km à l'est du projet (Pinal 1998d et 2005b). Ces inventaires n'ont pas conduit à la découverte de nouveaux sites archéologiques.

#### **2.1.2 Résultats**

L'inventaire archéologique a été réalisé dans le contexte du projet de correction de la courbe de la section de la route 138 qui longe l'anse à John, dans la municipalité d'Aguanish (figures 2 et 3). Située entre les km 2+521 et 5+598, l'emprise de ce projet couvre une distance linéaire de 3 077 m, sur une largeur moyenne de 60 m, pour une superficie totale de 184 620 m<sup>2</sup>. Onze secteurs, délimités par une inspection visuelle de l'emprise, ont fait l'objet de l'inventaire (tableau 3). Celui-ci a été réalisé par une équipe composée d'un archéologue chargé de projet et d'un technicien en archéologie, entre les 14 et 17 octobre 2009.

L'emprise a d'abord fait l'objet d'une inspection visuelle. La nouvelle emprise traverse une vaste plaine sableuse au relief ondulant, où alternent de vastes tourbières et des zones boisées. Les onze secteurs ont été déterminés en fonction du relief, de la végétation et de la présence de la route.

Les secteurs 1, 3, 6, 10 et 11 correspondent à un environnement boisé où l'épinette noire domine et où les qualités de drainage sont de bonnes à très humides (photo 1). Le relief y est généralement très plat. Un piège à petit mammifère récent, a été observé près de l'extrémité ouest du secteur 1. Les sondages réalisés dans ces secteurs ont permis d'observer la présence d'un podzol sableux sous un remblai (secteur 1), sous la tourbe (secteurs 3 et 6) ou encore sous une litière (secteur 10).

Les secteurs 4 et 8 correspondent à de petites buttes boisées qui sont présentes dans la vaste plaine qui prédomine dans les environs. C'est dans ces secteurs que le drainage y est le meilleur et où la tourbe y est la moins épaisse. Dans les secteurs 4 et 8, le sol minéral, un podzol sableux, a été atteint sous 30 à 40 cm de tourbe (photo 2) ou de litière végétale.

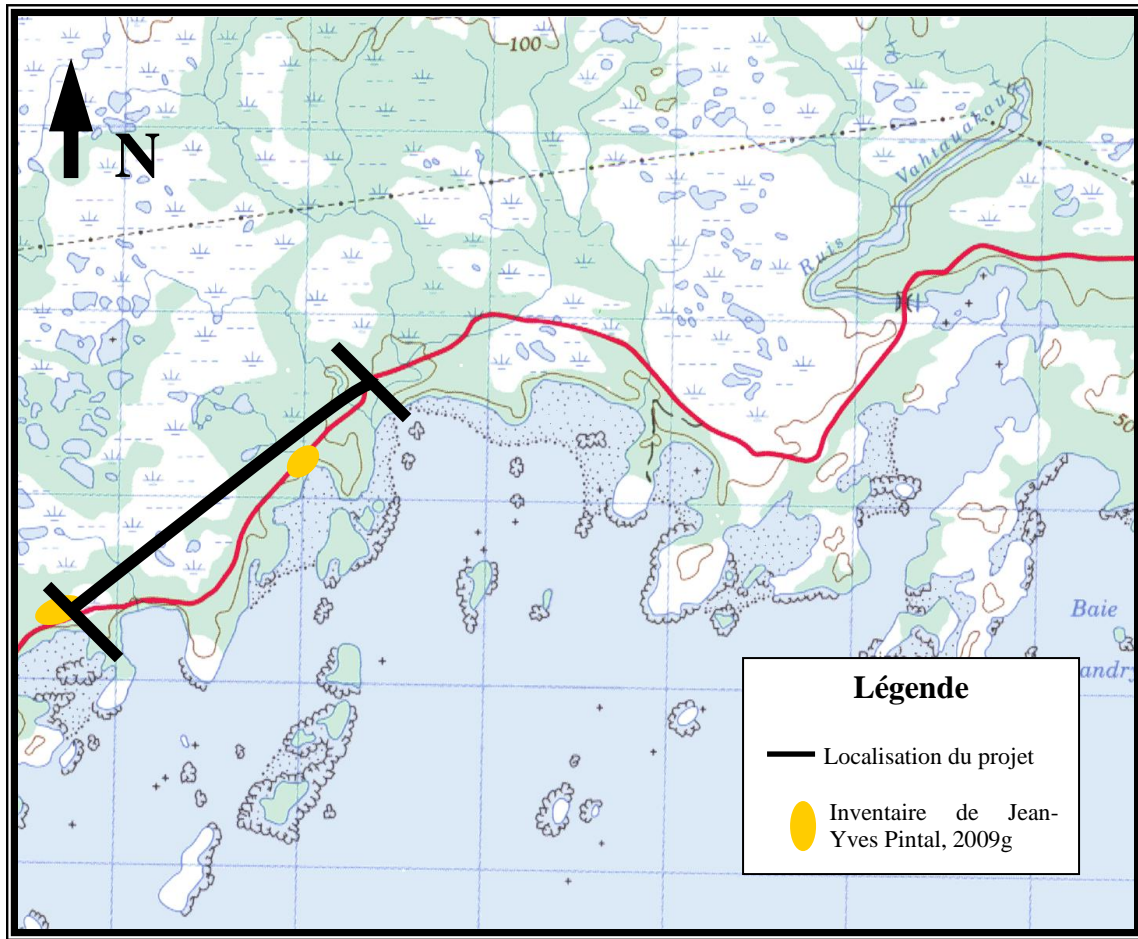
Les secteurs 2, 5, 7 et 9 correspondent à de vastes tourbières dont la tourbe atteint souvent plus de 1 m d'épaisseur (photo 3). Le sol minéral n'a pu y être atteint qu'en de rares occasions. Dans ces secteurs, les sondages ont été disposés sur un seul alignement, au centre de l'emprise.

En plus des inspections visuelles, 410 sondages ont été réalisés et ils se sont tous révélés négatifs. Cet inventaire archéologique n'a pas permis de découvrir de nouveaux sites archéologiques dans l'emprise de ce projet de réaménagement routier. Les résultats de cet inventaire permettent de conclure que le ministère des Transports du Québec peut procéder à la réalisation des travaux prévus sans qu'il y ait de restrictions du point de vue de l'archéologie.

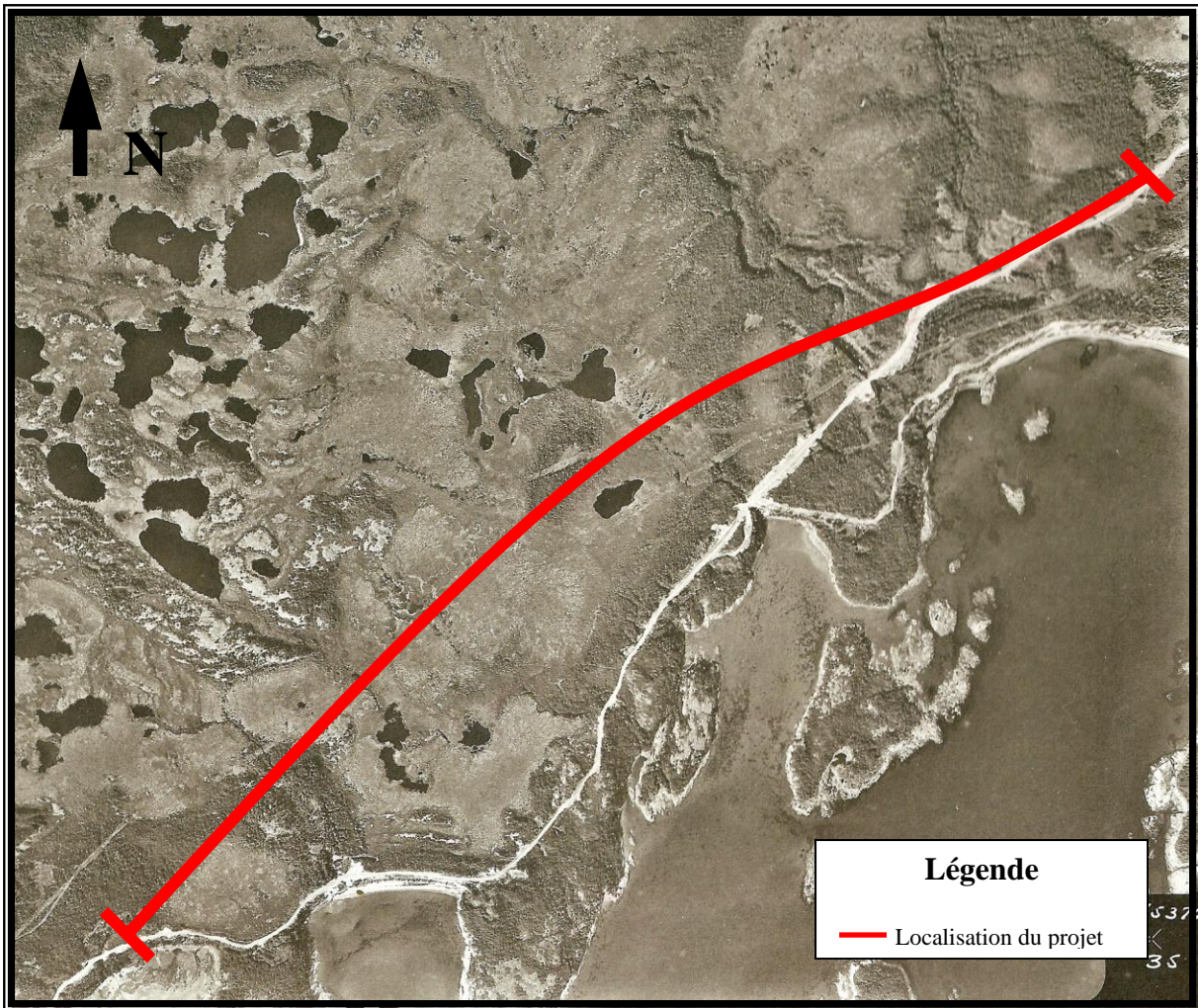


**Tableau 2** Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-00-0403 (20-3571-0069-D), municipalité d'Aganish, secteur de l'anse à John, route 138, correction de courbe

Site	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Distance du site vs projet	Bassin hydrographique	Altitude	Référence
EbCm-1	Euroquébécoise	Navale et portuaire Chasse	À l'ouest de l'embouchure de la rivière Aganish, à environ 70 mètres du plan d'eau.	À 9 km à l'ouest du projet.	Aganus	Inconnue	Gaumont, M. 1962f.
EbCm-2	Amérindienne préhistorique archaïque moyen (7 000 à 5 500 AA)	Indéterminée	Rive ouest de la rivière Aganus, sur terrain privé sur la rue de la Rivière.	À 8 km à l'ouest du projet.	Aganus	6	Pintal, J.-Y. 1996a.
EbCm-3	Amérindienne préhistorique indéterminée (12 000 à 450 AA)	Indéterminée	Rive ouest de la rivière Aganus entre un chemin d'accès à 100 mètres au nord de la route 138.	À 8 km à l'ouest du projet.	Aganus	Inconnue	Pintal, J.-Y. 1996a.
EbCm-4	Amérindienne préhistorique archaïque moyen (7 000 à 5 500 AA)	Indéterminée	Rive est de la rivière Aganus, côté est de la rue du Ruisseau, à 100 mètres au sud-est de la maison de Roland Landry.	À 7,5 km à l'ouest du projet.	Aganus	10	Pintal, J.-Y. 1996a.
EbCm-5	Amérindienne préhistorique indéterminée (12 000 à 450 AA)	Indéterminée	Île-Michon, au sud de la 138, sur la partie sud de la maison de Sylvio Boudreau.	À 2,5 km à l'ouest du projet.	Aganus	10	Pintal, J.-Y. 1996a.
EbCm-8	Amérindienne préhistorique indéterminée (12 000 à 450 AA)	Indéterminée	À l'est de la municipalité d'Aganish, dans le secteur de l'Île-Michon.	À 1,5 km à l'ouest du projet.	Aganus	Inconnue	Pintal, J.-Y. 2003e.
EbCm-9	Amérindienne préhistorique indéterminée (12 000 à 450 AA)	Indéterminée	Au nord de la baie de Washtawonka et au sud de l'actuelle route 138.	À 1 km à l'ouest du projet.	Indéterminé	Inconnue	Code Borden réservé par Pablo Somcynsky



**Figure 2** Localisation du projet n° 154-00-0403 (20-3571-0069-D), municipalité d'Aguanish, route 138, secteur de l'anse à John, correction de courbe (Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 12/K4, Natashquan, 1 : 50 000, 1983)



**Figure 3** Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-00-0403 (20-3571-0069-D), municipalité d'Aguanish, route 138, secteur de l'anse à John, correction de courbe (Ministère des Terres et Forêts, Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie, 1 : 15 840, 1965, Q-65376-35)

**Tableau 3** Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-00-0403 (20-3571-0069-D), municipalité d’Aguanish, route 138, secteur de l’anse à John, correction de courbe

Identification des secteurs	Localisation					Nombre de sondages		Observations	
	Début	Fin	Distance (m)	Largeur max. (m)	Superficie approximative (m²)	(+)	(-)	Environnement	Commentaires
1	2+521	2+800	279	60	16 740	0	37	Secteur boisé le long de la route	Nombreuses perturbations en bordure de la route. Podzol sableux recouvert d'un remblai.
2	2+800	3+040	240	60	14 400	0	16	Tourbière	Sondages effectués seulement dans l'axe du centre-ligne. Tourbe sur plus de 70 cm.
3	3+-040	3+140	100	60	6 000	0	7	Secteur boisé humide	Sondages effectués seulement dans l'axe du centre-ligne. Tourbe sur 30 cm (podzol sableux) à plus de 1 m de profondeur.
4	3+140	3+300	160	60	9 600	0	53	Butte boisée	Podzol sableux sous 40 cm de tourbe.
5	3+300	4+040	740	60	44 400	0	49	Tourbière	Sondages effectués seulement dans l'axe du centre-ligne. Tourbe sur plus de 1 m.
6	4+040	4+240	200	60	12 000	0	67	Secteur boisé humide	Tourbe sur 40-50 cm de profondeur, très humide, reposant sur un sable gris à brun.
7	4+240	4+480	240	60	14 400	0	4	Tourbière	Emprise, entre les km 4+300 et 4+480, recouverte d'eau. Tourbe épaisse.
8	4+480	4+540	60	60	3 600	0	20	Secteur boisé surélevé	Podzol sableux bien drainé, sous une litière végétale de 30 cm d'épaisseur.
9	4+540	4+600	60	60	3 600	0	4	Tourbière	Sondages effectués dans l'axe du centre-ligne. Tourbe épaisse.
10	4+600	4+920	320	60	19 200	0	90	Secteur boisé sec à humide	Podzol variant de bien drainé à humide, sous une litière végétale de 15 à 50 cm d'épaisseur.
11	4+920	5+598	678	60	40 680	0	63	Secteur boisé le long de la route	Nombreuses perturbations en bordure de la route. Podzol.
TOTAL			3 077		184 620	0	410		





**Photo 1** Secteur boisé localisé au km 4+700 – Projet n° 154-00-0403 – Direction ouest (DUCD-09-0403-17)



**Photo 2** Sondage localisé sur une butte vers le km 3+200 – Projet n° 154-00-0403 – Direction sud (DUCD-09-0403-13)



**Photo 3** Tourbière à partir du km 3+720 – Projet n° 154-00-0403 – Direction est (DUCD-09-0403-14)

## **2.2 Projet n° 154-00-0396, municipalité d'Aguanish, route 138, secteur de l'Île-Michon, élargissement de la route**

### **2.2.1 État des connaissances en archéologie**

Selon le registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ), sept sites archéologiques sont actuellement connus dans une zone d'étude de 10 km de rayon ayant comme centre le projet de construction (tableau 4). D'autre part, sept inventaires archéologiques ont été réalisés dans les limites de cette même zone (Fitzhugh, W. 2001; Patrimoine Experts 2003f et Pintal, J.-Y., 1996a, 1998d, 2003e, 2005b et 2009g). Aucun de ces inventaires n'a toutefois été réalisé dans les limites d'emprise de ce projet.

### **2.2.2 Résultats**

L'inventaire archéologique a été réalisé dans le cadre d'un projet d'élargissement de la route 138, à l'est du pont de l'Île-Michon, dans la municipalité d'Aguanish (figures 4 et 5). Située entre les km 0+000 et 1+680, l'emprise couvre une distance de 480 m et une largeur maximale de 3 m, pour une superficie totale de 1 440 m<sup>2</sup>. Cinq secteurs d'inventaire ont été délimités à la suite d'une inspection visuelle de l'emprise (tableau 5). Une équipe composée d'un archéologue chargé de projet et d'un technicien en archéologie a réalisé l'inventaire le 16 octobre 2009.

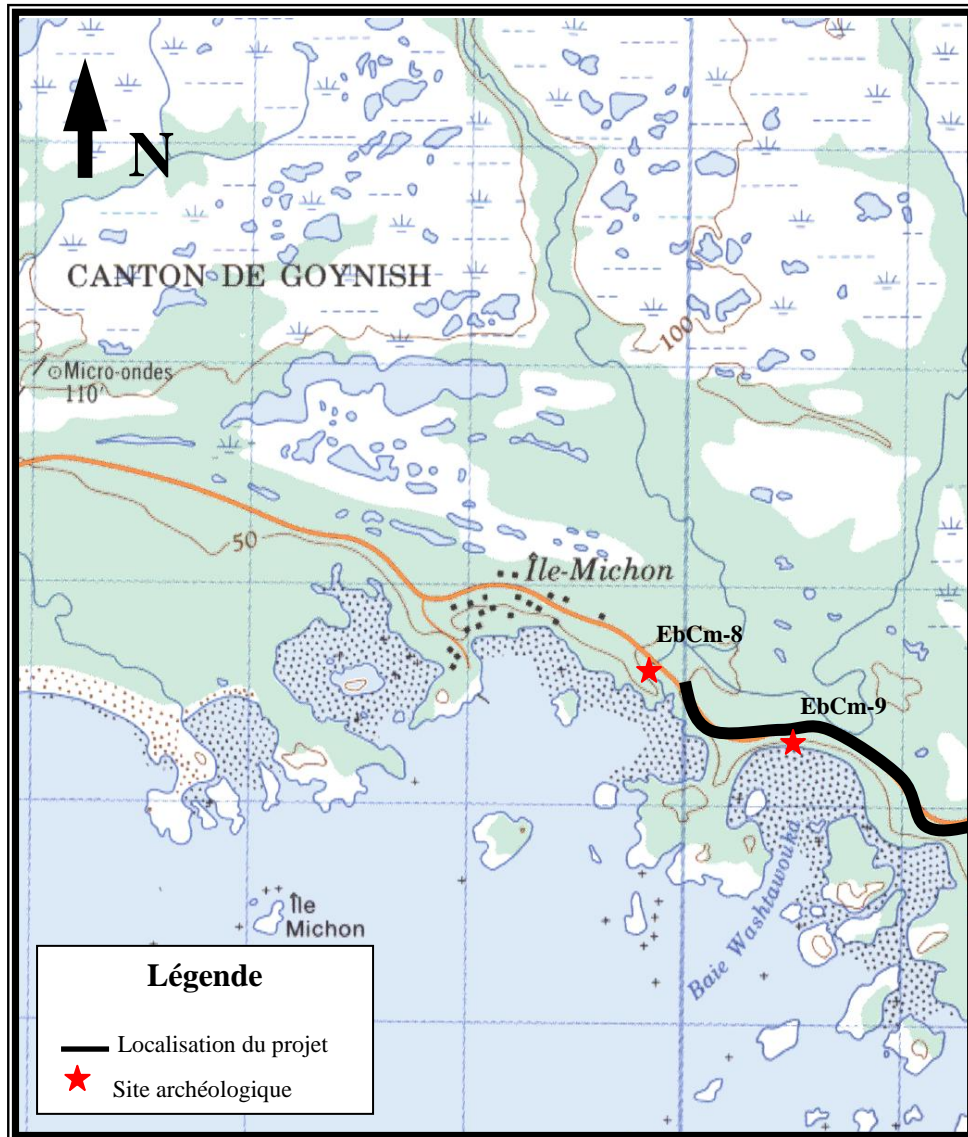
Ce tronçon de la route 138 traverse une vaste plaine sableuse dont le relief est ondulant et où la pessière domine. Les perturbations sont importantes dans chacun des secteurs identifiés en raison de la proximité de la route. Deux sites archéologiques préhistoriques avaient déjà été identifiés à proximité (EbCm-8 et 9) (ISAQ) (photo 4). Le site EbCm-8 est localisé à quelques mètres à l'ouest de l'extrémité ouest de l'emprise et a été découvert lors d'un inventaire réalisé dans le cadre du projet de construction d'un pont (Pintal 2003e). Il s'agit d'éclats de quartz découverts en position superficielle, à proximité d'une source de matériaux. L'inventaire a permis de conclure que le site archéologique était détruit en totalité (Pintal 2003e : 13). Quant au site EbCm-9, il est sommairement localisé près de la plage de la baie de Washtawonka, au sud du talus de la route 138, à la hauteur du km 0+320. Trois sondages archéologiques ont été réalisés dans l'emprise, au km 0+320, afin de vérifier la présence de sols naturels en place. Ces sondages ont permis de constater que seul un sable orangé était présent sous le couvert végétal. Les sols naturels ont vraisemblablement été délayés lors de la construction de la route 138. Sept sondages archéologiques ont été réalisés dans l'emprise de ce projet de réaménagement routier, entre les km 0+000 et 1+680. Ces sondages révèlent une séquence stratigraphique généralement constituée d'un sable orangé recouvert de matériaux de remblayage (secteurs 2 et 5) (photo 5).

Les sept sondages réalisés ainsi que l'inspection visuelle se sont révélés négatifs. Cette intervention n'a pas permis de découvrir de nouveaux sites archéologiques dans l'emprise de ce projet de réaménagement routier. Les résultats de cet inventaire permettent de confirmer que le ministère des Transports du Québec peut procéder à la réalisation des travaux prévus sans qu'il y ait de restrictions du point de vue de l'archéologie.

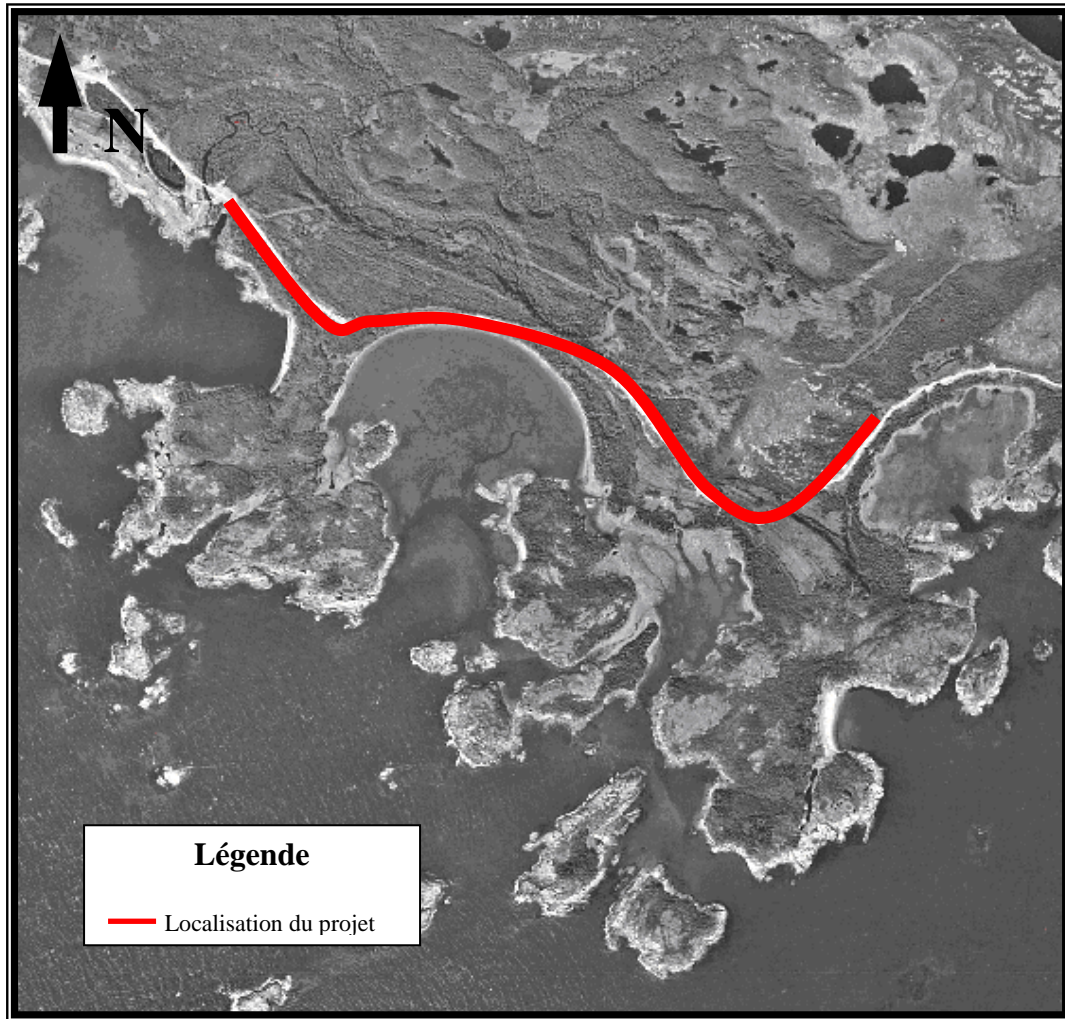
**Tableau 4** Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-00-0396, municipalité d'Aganish, route 138, secteur de l'Île-Michon, élargissement de la route

Site	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Distance du site vs projet	Bassin hydrographique	Altitude	Référence
EbCm-1	Euroquébécoise	Navale et portuaire Chasse	À l'ouest de l'embouchure de la rivière Aganish, à environ 70 mètres du plan d'eau.	À 7,5 km à l'ouest du projet.	Aganus	Inconnue	Gaumont, M. 1962f.
EbCm-2	Amérindienne préhistorique archaïque moyen (7 000 à 5 500 AA)	Indéterminée	Rive ouest de la rivière Aganus, sur terrain privé sur la rue de la Rivière.	À 6,5 km à l'ouest du projet.	Aganus	6	Pintal, J.-Y. 1996a.
EbCm-3	Amérindienne préhistorique indéterminée (12 000 à 450 AA)	Indéterminée	Rive ouest de la rivière Aganus entre un chemin d'accès à 100 mètres au nord de la route 138.	À 6,5 km à l'ouest du projet.	Aganus	Inconnue	Pintal, J.-Y. 1996a.
EbCm-4	Amérindienne préhistorique archaïque moyen (7 000 à 5 500 AA)	Indéterminée	Rive est de la rivière Aganus, côté est de la rue du Ruisseau, à 100 mètres au sud-est de la maison de Roland Landry.	À 6 km à l'ouest du projet.	Aganus	10	Pintal, J.-Y. 1996a.
EbCm-5	Amérindienne préhistorique indéterminée (12 000 à 450 AA)	Indéterminée	Île-Michon, au sud de la 138, sur la partie sud de la maison de Sylvio Boudreau.	À 1,5 km au nord-ouest du projet.	Aganus	10	Pintal, J.-Y. 1996a.
EbCm-8	Amérindienne préhistorique indéterminée (12 000 à 450 AA)	Indéterminée	À l'est de la municipalité d'Aganish, dans le secteur de l'Île-Michon.	À quelques mètres à l'ouest de l'extrémité ouest du projet.	Aganus	Inconnue	Pintal, J.-Y. 2003°.
EbCm-9	Amérindienne préhistorique indéterminée (12 000 à 450 AA)	Indéterminée	Au nord de la baie de Washtawonka et au sud de l'actuelle route 138.	À quelques mètres au sud de l'emprise du projet.	Indéterminé	Inconnue	Code Borden réservé par Pablo Somcynsky





**Figure 4** Localisation du projet n° 154-00-0396, municipalité d'Aganish, route 138, secteur de l'Île-Michon, élargissement de la route (Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 12/L1, Aganish, 1 : 50 000, 1979)



**Figure 5** Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-00-0396, municipalité d'Aganish, route 138, secteur de l'Île-Michon, élargissement de la route (Ministère des Terres et Forêts, Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie, 1 : 15 840, 1965, Q-65367-187)

**Tableau 5** Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-00-0396, municipalité d’Aguanish, route 138, secteur de l’Île-Michon, élargissement de la route

Identification des secteurs	Localisation					Nombre de sondages		Observations	
	Début	Fin	Distance (m)	Largeur max. (m)	Superficie approximative (m <sup>2</sup> )	(+)	(-)	Environnement	Commentaires
1	0+000	0+020	20	3	60	0	0	Pessière	Inspection visuelle au sud de l'emprise. Site EbCm-8 situé du côté nord de l'emprise. Entièrement perturbé. Sable orangé exposé.
2	0+320	0+660	340	3	1 020	0	2	Pessière	Inspection visuelle et sondages au sud de l'emprise. Près du site EbCm-9. Secteur entièrement perturbé. Sable orangé exposé.
3	0+680	0+720	40	3	120	0	2	Pessière	Inspection visuelle et sondages au nord de l'emprise. Près du site EbCm-9. Secteur entièrement perturbé. Remblai et sable orangé.
4	1+220	1+240	20	3	60	0	2	Pessière	Inspection visuelle et sondages au sud de l'emprise. Secteur entièrement perturbé. Remblai suivi d'un sable orangé induré à 25 cm de profondeur.
5	1+620	1+680	60	3	180	0	1	Pessière	Inspection visuelle et sondage au sud de l'emprise. Podzol sous un mince remblai.
TOTAL			480		1 440		7		





**Photo 4** Secteur 1, situé entre les km 0+000 et 0+020 – Projet n° 154-00-0396 – Direction nord-ouest (DUCD-09-0396-12)



**Photo 5** Sondage réalisé dans le secteur 5, entre les km 1+620 et 1+680 – Projet n° 154-00-0396 – Direction nord-ouest (DUCD-09-0396-3)

### **3. CONCLUSION**

Deux inventaires archéologiques ont été réalisés dans l'emprise de projets routiers de la Direction de la Côte-Nord du ministère des Transports du Québec. Les inventaires ont couvert une distance d'un peu plus de 3,55 kilomètres d'emprise qui ont fait l'objet d'inspections visuelles et de 417 sondages archéologiques

Ces inventaires n'ont pas permis d'identifier de nouveaux sites archéologiques. Le ministère des Transports du Québec peut réaliser les travaux prévus dans le cadre de ces deux projets routiers sans qu'il y ait de restrictions du point de vue de l'archéologie.

#### 4. BIBLIOGRAPHIE

FITZHUGH, William W.

2001 *The Gateways Project 2001: Archaeological Survey of the Quebec Lower North Shore, Gulf of Saint-Lawrence, from Mingan to Blanc Sablon.* Arctic studies Center, Smithsonian Institution, Washington, rapport inédit, 16 pages.

PATRIMOINE EXPERTS

2003f *Inventaires archéologiques (été 2002), Direction de la Côte-Nord, Direction générale de Québec et de l'Est.* MTQ, rapport inédit, 120 pages.

PINTAL, Jean-Yves

1996a *Inventaire archéologique à Aguanish.* Société québécoise d'assainissement des eaux/Municipalité d'Aguanish/Groupe-conseil TDA, rapport inédit, 24 pages.

1998d *Inventaires archéologiques, directions Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine, Saguenay - Lac-Saint-Jean, Côte-Nord.* MTQ, rapport inédit, 223 pages.

2003e *Interventions archéologiques, direction de la Côte-Nord (été 2002).* MTQ, Service du Soutien technique, rapport inédit, 31 pages.

2005b *Inventaires archéologiques (été 2004).* Direction de la Côte-Nord. MTQ, rapport inédit, 130 pages.

2009g *Inventaires archéologiques (été 2007).* Direction de la Côte-Nord. MTQ, rapport inédit, 237 pages.

**ANNEXE A**

**CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES**

**Projet n° 154-00-0403 (20-3571-0069-D), municipalité d'Aganish, route 138, secteur de l'anse à John, correction de courbe**

Date	Cliché	Description	Orientation
14-oct-09	DUCD-09-0069-1	Sondage négatif avec couche de remblai dans la partie ouest de l'emprise du projet n° 154-00-0403	Sud-est
14-oct-09	DUCD-09-0069-2	Début de l'emprise au km 2+521 du projet n° 154-00-0403, municipalité d'Aganish, route 138, secteur de l'anse à John, correction de courbe	Nord-est
14-oct-09	DUCD-09-0069-3	Piège à martre observé près du km 2+550, dans la partie ouest de l'emprise du projet n° 154-00-0403	Nord-est
14-oct-09	DUCD-09-0069-4	Sondage négatif effectué au nord du km 2+560 montrant un remblai sur podzol, projet n° 154-00-0403	Ouest
14-oct-09	DUCD-09-0069-5	Sondage négatif effectué au nord du km 2+560 montrant un remblai sur podzol, projet n° 154-00-0403	Ouest
14-oct-09	DUCD-09-0069-6	Exemple de perturbation observée au km 2+750 de l'emprise du projet n° 154-00-0403, soit un fossé en bordure de la route	Nord-est
15-oct-09	DUCD-09-0069-7	Secteur de l'emprise du projet n° 154-00-0403 situé à proximité du site archéologique EbCm-8	Ouest
15-oct-09	DUCD-09-0069-8	Secteur de l'emprise du projet n° 154-00-0403 situé à proximité du site archéologique EbCm-8	Ouest
15-oct-09	DUCD-09-0069-9	Secteur de l'emprise du projet n° 154-00-0403 situé à proximité du site archéologique EbCm-8	Ouest
15-oct-09	DUCD-09-0069-10	La baie, le bord de l'eau et la route 138 à proximité du site archéologique EbCm-9 (Baie de Washtawonka)	Sud-ouest
15-oct-09	DUCD-09-0069-11	Milieu boisé observé entre les km 2+790 à 2+800 de l'emprise du projet n° 154-00-0403	Sud-ouest
15-oct-09	DUCD-09-0069-12	Milieu ouvert humide situé entre les km 2+800 et 3+040 de l'emprise du projet n° 154-00-0403	Nord-est
15-oct-09	DUCD-09-0069-13	Sondage effectué sur une butte vers le km 3+200 de l'emprise du projet n° 154-00-0403	Sud
16-oct-09	DUCD-09-0069-14	Tourbière à partir du km 3+720 de l'emprise du projet n° 154-00-0403 (un sentier de motoneige traverse l'emprise)	Est
16-oct-09	DUCD-09-0069-15	Sondage effectué dans une petite zone boisée vers le km 4+230 de l'emprise du projet n° 154-00-0403 (sable observé dans le fond du sondage)	Ouest
16-oct-09	DUCD-09-0069-16	Îlot boisé à partir du km 4+230 de l'emprise du projet n° 154-00-0403	Ouest
17-oct-09	DUCD-09-0069-17	Secteur boisé présent au km 4+700 de l'emprise du projet n° 154-00-0403 (à noter: surface perturbée par machinerie)	Ouest
17-oct-09	DUCD-09-0069-18	Sondage effectué au km 4+700 de l'emprise du projet n° 154-00-0403 (secteur boisé)	Est
17-oct-09	DUCD-09-0069-19	Secteur de la route 138 à partir du km 4+920 de l'emprise du projet n° 154-00-0403 (à noter : excavation côté nord)	Est
17-oct-09	DUCD-09-0069-20	Sondage effectué à 8 m au sud de la route 138, en bas d'une pente vis-à-vis du km 5+000 de l'emprise du projet n° 154-00-0403	Est
17-oct-09	DUCD-09-0069-21	Sondage effectué à 20 m au sud de la route 138, en bas d'une pente vis-à-vis du km 5+015 de l'emprise du projet n° 154-00-0403	Nord-est
17-oct-09	DUCD-09-0069-22	Secteur excavé aux environs du pont au km 5+200 de l'emprise du projet n° 154-00-0403	Est
17-oct-09	DUCD-09-0069-23	Secteur excavé aux environs du pont du km 5+200 (à partir du km 5+280) de l'emprise du projet n° 154-00-0403	Ouest
17-oct-09	DUCD-09-0069-24	Secteur d'un ponceau au km 5+500 (à noter : perturbations) situé du côté sud de la route 138, projet n° 154-00-0403	Est
17-oct-09	DUCD-09-0069-25	Clairière présente du côté sud de la route 138, à la limite est de l'emprise (km 5+540) du projet n° 154-00-0403	Est



**Projet n° 154-00-0396, municipalité d'Aguanish, route 138, secteur de l'Île-Michon, élargissement de la route**

Date	Cliché	Description	Orientation
16-oct-09	DUCD-09-0396-1	Secteur 5 situé entre les km 1+620 et 1+680 du projet n° 154-00-0396	Sud-est
16-oct-09	DUCD-09-0396-2	Secteur 5 situé entre les km 1+620 et 1+680 du projet n° 154-00-0396	Sud-est
16-oct-09	DUCD-09-0396-3	Sondage effectué dans le secteur 5 situé entre les km 1+620 et 1+680 du projet n° 154-00-0396	Nord-ouest
16-oct-09	DUCD-09-0396-4	Secteur 4 situé entre les km 1+220 et 1+240 du projet n° 154-00-0396	Nord-ouest
16-oct-09	DUCD-09-0396-5	Sondage effectué dans le secteur 4 situé entre les km 1+220 et 1+240 du projet n° 154-00-0396	Nord
16-oct-09	DUCD-09-0396-6	Secteur 2 situé entre les km 0+320 et 0+660 du projet n° 154-00-0396	Ouest
16-oct-09	DUCD-09-0396-7	Secteur 2 situé entre les km 0+320 et 0+660 du projet n° 154-00-0396	Est
16-oct-09	DUCD-09-0396-8	Plage située à proximité du site archéologique EbCm-9 (Baie de Washtawonka)	Est
16-oct-09	DUCD-09-0396-9	Plage située à proximité du site archéologique EbCm-9 (Baie de Washtawonka)	Ouest
16-oct-09	DUCD-09-0396-10	Sondage effectué dans le secteur 2 situé entre les km 0+320 et 0+660 du projet n° 154-00-0396	Sud
16-oct-09	DUCD-09-0396-11	Sondage effectué dans le secteur 2 situé entre les km 0+320 et 0+660 du projet n° 154-00-0396	Sud
16-oct-09	DUCD-09-0396-12	Secteur 1 situé entre les km 0+000 à 0+020 du projet n° 154-00-0396	Nord-ouest
16-oct-09	DUCD-09-0396-13	Secteur 1 situé entre les km 0+000 à 0+020 du projet n° 154-00-0396	Sud-est
16-oct-09	DUCD-09-0396-14	Secteur 3 situé entre les km 0+680 et 0+720 du projet n° 154-00-0396	Est
16-oct-09	DUCD-09-0396-15	Secteur 3 situé entre les km 0+680 et 0+720 du projet n° 154-00-0396	Est
16-oct-09	DUCD-09-0396-16	Secteur 3 situé entre les km 0+680 et 0+720 du projet n° 154-00-0396	Nord-ouest
16-oct-09	DUCD-09-0396-17	Secteur 3 situé entre les km 0+680 et 0+720 du projet n° 154-00-0396	Est
16-oct-09	DUCD-09-0396-18	Sondage effectué dans le secteur 3 situé entre les km 0+680 et 0+720 du projet n° 154-00-0396	Sud